

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

soutien à l'exportation Question au Gouvernement n° 386

Texte de la question

SOUTIEN À L'EXPORTATION

M. le président. La parole est à Mme Anne Genetet, pour le groupe La République en marche.

Mme Anne Genetet. Madame la ministre chargée des affaires européennes – mais ma question s'adresse plus largement aux ministres chargés du commerce extérieur – le directeur général de Business France, M. Lecourtier, vous a remis la semaine dernière un rapport relatif au soutien de nos entreprises à l'exportation. Ce rapport était très attendu pour plusieurs raisons. J'en citerai trois.

La première, c'est que notre balance commerciale est déficitaire depuis de nombreuses années. La deuxième, c'est que trop peu d'entreprises osent franchir le pas de l'exportation. Affaire de culture ? De moyens ? De méthode ? La question est ouverte. La troisième raison, c'est que les acteurs de leur accompagnement sont trop nombreux, selon certains.

Dès le départ de France, la question du guichet unique est régulièrement posée. Et à l'arrivée à l'étranger, c'est un véritable millefeuille de structures qui attend nos entreprises : Business France, chambre de commerce internationale, conseillers du commerce extérieur, conseillers économiques des ambassades... Citons également la French Tech, l'agritech, la Health Tech et des initiatives individuelles comme les *French Founders*.

Plusieurs députés non inscrits. Parlez français!

Mme Anne Genetet. Autant dire, madame la ministre, que la confusion est courante!

Ainsi, dans ma circonscription d'Europe orientale, d'Asie et du Pacifique, qui n'est pas la moins prometteuse en matière de potentiel économique, j'observe que nos entrepreneurs, nos dirigeants de PME et nos start-upers éprouvent des difficultés à s'y retrouver et estiment parfois que l'offre de services ne correspond pas à leurs besoins.

Dès lors, plusieurs questions se posent, madame la ministre. Afin de créer, puis d'accompagner un désir d'exportation, peut-on imaginer la définition, dans un avenir proche, d'une stratégie commune à plusieurs opérateurs d'une même filière, permettant à nos PME françaises de chasser en meute, sur le modèle de nos voisins allemands ? Peut-on imaginer, dans un avenir non moins proche, que les acteurs du soutien à l'exportation disposent d'un outil commun, comme le recommande l'excellent rapport de notre collège Buon Tan ?

Enfin, si notre soft power – qu'on me pardonne l'anglicisme, il est établi – est puissant et reconnu, à l'évidence, il ne suffit pas. Dès lors, quelles décisions ambitieuses pouvez-vous annoncer, tout de suite, afin d'atteindre le bel

objectif de 200 000 entreprises exportatrices et de permettre à la France de partir ou de repartir à la conquête des marchés internationaux ? (Applaudissements sur les bancs du groupe REM et quelques bancs du groupe MODEM.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des affaires européennes.

Mme Nathalie Loiseau, *ministre chargée des affaires européennes.* Vous avez raison, madame la députée. Le Gouvernement partage votre insatisfaction. Le service public de soutien à l'export ne répond pas aux attentes de nos entreprises. Il compte trop d'acteurs, aux compétences parfois peu lisibles.

À la demande du Premier ministre, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en lien avec les ministères concernés, a décidé de prendre le problème à bras-le-corps. Il a fixé comme objectif la mise en place d'un guichet unique au départ, dans chaque région. À l'arrivée, dans chaque pays, nos entreprises ont vocation à se développer sous l'autorité de nos ambassadeurs.

Le nouveau directeur général de Business France, Christophe Lecourtier, a remis au Gouvernement un rapport comportant des propositions très concrètes. Le rapport du député Tan constitue aussi une contribution très utile à notre réflexion.

Informé de ces propositions, le Gouvernement prendra et annoncera des décisions en tout début d'année prochaine, en coordination étroite avec les exécutifs régionaux que Jean-Yves Le Drian et Jean-Baptiste Lemoyne ont déjà réunis au mois de septembre dernier et qu'ils réuniront à nouveau dans quelques jours.

Afin de faire passer le nombre d'entreprises exportatrices de 125 000 à 200 000, nous devons mieux les accompagner, en particulier les PME et les ETI, partout sur le territoire. Nous voulons approfondir la coopération de Business France avec les régions, et notamment avec le réseau des chambres de commerce et d'industrie régionales, afin de mener ce travail plus efficacement et en partenariat.

Telle est notre approche, fondée sur la clarification des compétences et la création d'une réelle équipe de France de l'export répondant aux besoins des entreprises françaises. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM.)

Données clés

Auteur: Mme Anne Genetet

Circonscription : Français établis hors de France (11e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 386 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 7 décembre 2017

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 décembre 2017